



L'association a pour objet de grouper les personnes physiques ou morales exerçant une activité commerciale et artisanale à Charleroi dans le but de défendre les intérêts professionnels du petit et moyen commerce et de l'artisanat.

Fiche d'adhésion 2018

La maison soussignée désire par la présente adhérer à l'Union des Commerçants et Artisans de Charleroi .

ENSEIGNE	
ADRESSE	
NOM	
Prénom	
TELEPHONE	
FAX	
GSM	
E-MAIL	
SITE WEB	

Charleroi, le Signature.....

Cotisation à verser sur le compte : IBAN : BE09 0017 3911 8757

Membre adhérent 50 € : personnes qui souhaitent participer aux activités de l'Ucac mais qui ne peuvent participer aux assemblées générales.

Membre effectif 100 € : personnes qui jouissent de la plénitude des droits accordés aux associés par la loi et les statuts de l'asbl Ucac. Participent aux assemblées générales. Doivent adresser leur demande par écrit au conseil d'administration.

! Veuillez noter le nom de votre établissement sur le bulletin de virement !